

## MÉGA-DÉCHARGE

### Rassemblement très printanier dans les jardins de la Mairie de Semur pour exiger la fermeture définitive de l'installation en janvier 2018

#### **Le 4<sup>e</sup> rendez-vous du compte à rebours de la fermeture aura lieu le vendredi 8 avril à 14 h aux portes de la décharge**

Après le lancement de l'opération le 8 janvier dernier aux portes de la méga-décharge, c'est au coeur de la cité médiévale que l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois avait convié la population et les élus à se retrouver pour dire leur opposition au projet de COVED de prolonger son activité de 5 années supplémentaires.

On se serait cru en plein printemps ce samedi 12 mars pour le 3<sup>e</sup> rendez-vous du compte à rebours dans les jardins de la mairie de Semur-en-Auxois et le soleil étincelant incitait plutôt au farniente ou aux travaux horticoles. Du coup, l'arrivée des manifestants s'échelonnait davantage mais petit à petit, plus d'une centaine de personnes, avec toujours de nouveaux visages, se retrouvaient autour des pancartes et banderoles pour rappeler : **10 ans, ça suffit !**

L'ASPA tient à remercier les élus de Semur et des communes voisines, qui, fidèles aux positions qu'ils ont prises, tant au sein de la Communauté de Communes du Sinémurien que des conseils municipaux, en adoptant à l'unanimité des motions demandant solennellement la fermeture définitive de la décharge au terme prévu de janvier 2018, se sont joints à ce rassemblement.

Rappelons que COVED motivant sa demande de prolongation du permis d'exploiter la décharge sur le vide de fouille (c'est-à-dire l'espace disponible...) induit par sa condamnation du 23 septembre 2010 et par la réduction des tonnages ordonnée par le Tribunal Administratif de Dijon, autoriser l'exploitant à poursuivre son activité au-delà de janvier 2018 reviendrait non seulement à effacer une décision de justice mais aussi à substituer à une condamnation l'octroi d'une récompense lui permettant d'augmenter de 50 % la durée d'exploitation autorisée par l'arrêté préfectoral réformé par les juges. Dans un état de droit, ce serait simplement scandaleux... !

C'est pourquoi, la campagne de signatures des lettres individuelles à Madame la Préfète, lui demandant de veiller à la fermeture de la méga-décharge en janvier 2018 au plus tard et au respect de la décision du Tribunal Administratif, se poursuit. Sans compter les envois directs, ce sont au minimum 600 lettres qui auront été expédiées à la préfecture ce 18 mars.

L'ASPA remercie vivement tous les signataires ainsi que celles et ceux qui font signer les lettres dans leur entourage ; elle rappelle que des points de mise à disposition des lettres, des notices et des enveloppes et de collecte se trouvent dans les mairies des communes, ainsi que dans les agences d'assurances AVIVA et MMA, rue de la Liberté à Semur.

Enfin, elle invite d'ores et déjà la population à participer au **4<sup>e</sup> rendez-vous du compte à rebours qui aura lieu le vendredi 8 avril à 14 h aux portes de la décharge.**

*(Communiqué de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois)*